

Du poisson au menu : pour combien de temps encore ?



Vers un avenir durable pour les pêcheurs sénégalais

Pêcheurs sénégalais au travail sur leur pirogue © Greenpeace Afrique

Contrairement à bon nombre de pays limitrophes, le secteur de la pêche est très développé au Sénégal, et son rôle dans la sécurité alimentaire est primordial. Les pêcheurs, qui se comptent par dizaines de milliers, sont toutefois fort nombreux et contraints de partager leurs zones de pêche avec des concurrents étrangers et des « bateaux pirates » russes, ce qui provoque une baisse catastrophique des stocks halieutiques. Le gouvernement sénégalais et les organisations de pêcheurs semblent aujourd'hui décidés à prendre le problème à bras-le-corps.

Le Sénégalais et son poisson

Si le Belge mange en moyenne 10 kg de poisson par an, le Sénégalais, lui, en consomme 28. Le poisson représente au Sénégal un aliment incontournable pour la sécurité alimentaire et une source essentielle de protéines. L'océan Atlantique qui borde l'Afrique de l'Ouest est heureusement particulièrement généreux : de décembre à mai, un vent de terre chaud entraîne les eaux superficielles vers le large, tandis que le Gulf Stream fait remonter l'eau froide - et sa manne de poissons - vers la côte. Les zones économiques exclusives (ZEE) des États côtiers d'Afrique occidentale bénéficient ainsi d'une forte concentration de poissons de petite taille essentiellement, comme les sardines et les maquereaux.

La pêche revêt aussi une importance cruciale pour l'économie et l'emploi : d'après les estimations, quelque 15 % de la population active sont composés de constructeurs navals, de pêcheurs ou d'autres métiers en aval de la filière. Les femmes sont chargées de la transformation, du séchage, du fumage et de la vente du poisson. Les fruits de la pêche s'exportent par ailleurs de plus en plus : 39 % des prises en 2011, contre 27 % en 2006.

ZEE

Une zone économique exclusive (ZEE) est un espace maritime s'étendant jusqu'à 370,4 km au maximum des côtes d'un État. La notion de ZEE trouve son fondement dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Dans sa zone économique exclusive, l'État côtier a le monopole de l'exploitation des ressources présentes et détient des droits de pêche et de recherche scientifique. Un pays instaurant une ZEE est responsable de la gestion de celle-ci, mais a la possibilité de vendre des droits de pêche à des bateaux étrangers. Les côtes sénégalaises s'étendant sur 718 km et sa ZEE couvre une superficie de 159.000 km².

La pêche artisanale

Autrefois, les pêcheurs sénégalais utilisaient des pirogues traditionnelles. Aujourd'hui, leurs bateaux, toujours plus grands, sont équipés d'un GPS pour repérer les meilleurs sites de pêche. Mais, surtout, leur nombre ne cesse de croître. La FAO estimait à 15.000 le nombre de pirogues

motorisées en 2011, soit trois fois plus qu'il y a 30 ans. Cette augmentation est principalement imputable au manque complet de régulation et aux subventions accordées par l'État pour l'essence et le matériel de pêche. « Le métier étant ouvert à tous, le secteur de la pêche locale a littéralement explosé, » nous confie Gaoussou Gueye de l'APRAPAM, l'Association pour la promotion et la responsabilisation des acteurs de la pêche artisanale à Mbour. Cette organisation, devenue un porte-parole majeur des pêcheurs locaux, milite pour plus de durabilité dans la filière.

Au Sénégal, la pêche artisanale compte pour 85 % des prises ramenées à terre. Elle a donc aussi une part de responsabilité dans la surpêche de nombreuses espèces de poissons côtiers. Et les pêcheurs sénégalais sont tous bien conscients de l'urgence du problème : ces dernières années, ils sont contraints d'aller de plus en plus loin en mer et prennent toujours moins de poissons, ces derniers étant aussi toujours de plus petite taille.

Thiof

Le cas du mérrou, connu localement sous le nom de thiof, illustre l'impact que peut avoir la pêche artisanale sur les ressources halieutiques : espèce très prisée dans l'ensemble du pays, ce poisson est aujourd'hui menacé de disparition. Hermaphrodite, le thiof naît d'abord femelle avant de changer de sexe. Parce que les gros poissons (donc des mâles) sont surtout pêchés, il ne reste quasiment plus que des femelles. Greenpeace Afrique a lancé la pétition « Sauvons le thiof » contre les supermarchés Casino et cherche à faire passer le message que « les espèces de poissons menacées ont leur place en mer, pas dans les rayons ».

La pêche industrielle

Plusieurs facteurs sont toutefois à l'origine de l'effondrement des stocks halieutiques. Depuis la création des ZEE, les pays d'Afrique occidentale ayant rapidement flairé la bonne affaire, vendent tous des droits de pêche aux chalutiers européens, russes, coréens et chinois qui croisent désormais le long des côtes.

Dotés des équipements de détection les plus modernes, ces bateaux de pêche industriels ramènent dans leurs cales jusqu'à 250 tonnes de poisson par jour ; pour pêcher l'équivalent, il faudrait 100 bateaux sénégalais toute une année ! Comme ils disposent aussi d'installations de congélation et de transformation à bord, le poisson est



Le navire russe Oleg Naydenov © Greenpeace Afrique

immédiatement congelé ou transformé en farine de poisson, de sorte que les bateaux puissent rester en mer de longs mois durant. Les pratiques destructrices de la pêche industrielle sont bien connues : chaînes raclant les fonds marins et « prise accessoire » de millions de mammifères marins et autres espèces de poissons dans les filets, rejetés, déjà morts, en mer.

Piraterie

À cela s'ajoute encore le problème de la piraterie halieutique : certains bateaux étrangers, sachant pertinemment que les États ouest-africains n'ont guère les moyens de contrôler leur ZEE, ne s'en tiennent pas aux quotas convenus et aux licences octroyées. La côte ouest-africaine est réputée être la région la plus affectée au monde par les prises illégales. « Il faut le voir pour le croire », écrit Tafsir Malick Ndiaye, juge près du Tribunal international du droit de la mer. « Bien des bateaux pêchent sans licence dans des zones interdites, restent en mer durant des années et transbordent leurs prises gigantesques sur d'autres navires qui les ramènent à terre. »

Greenpeace a mis le problème à l'agenda politique. En 2001, 2006 et 2010, le bateau Arctic Sunrise de l'organisation écologiste a navigué dans les eaux territoriales ouest-africaines pour étudier l'ampleur des activités de pêche des flottes étrangères, et a repéré à plusieurs reprises des bateaux russes et lituaniens dans des zones interdites.



Action en faveur de la côte sénégalaise © Pierre Gleizes Greenpeace

Elections

Début 2012, à la veille de l'élection présidentielle au Sénégal, l'Arctic Sunrise revient au Sénégal pour rassembler les pêcheurs artisanaux et les sensibiliser à la nécessité de pratiques de pêche durables. La récente Plateforme des acteurs de la pêche artisanale du Sénégal (PAPAS) organise la caravane « Ma voix, mon futur » pour mener campagne. Dans son rapport intitulé Main basse sur la Sardinelle, Greenpeace documente non seulement les pratiques des bateaux pirates russes, mais aussi celles des ministres sénégalais de l'époque qui n'avaient aucun scrupule à enfreindre leurs propres lois nationales pour tenter de légaliser la piraterie. En tant que candidat de l'opposition à la présidentielle, Macky Sall rencontre alors la caravane et promet du changement s'il est élu.

La coupe est pleine lorsque Greenpeace constate une fois de plus la présence du bateau russe Oleg Naydenov dans une zone interdite. En réaction, le gouvernement fraîchement installé de Sall retire leur licence aux 29 navires industriels autorisés à pêcher les petites espèces.



Assiette sénégalaise traditionnelle © Norm Copeland

Pour la plus grande joie des pêcheurs locaux, après son énième infraction, l'Oleg Naydenov, ce récidiviste notoire, est arrêté par la marine sénégalaise en janvier 2014. Les Russes continuent à invoquer les régularisations décidées par l'ancien ministre et accusent les politiciens sénégalais de se laisser trop influencer par le lobby des « verts ». Greenpeace rétorque que les pirates tel l'Oleg Naydenov hypothèquent tout avenir durable du secteur de la pêche. L'organisation appelle le gouvernement sénégalais à poursuivre son rôle de leader au niveau régional, les bateaux russes suivant les migrations des bancs de poissons jusque dans les eaux marocaines, mauritaniennes et sénégalaises, sans aucunement se soucier de frontières ou de licences.

L'Europe

L'Union européenne a toujours réfuté l'accusation selon laquelle elle aurait sa part de responsabilité dans la surpêche en eaux territoriales ouest-africaines, même si Greenpeace fait état dans ses rapports de bateaux sous pavillon lituanien et letton. En 1979, le Sénégal et la CEE de l'époque avaient conclu un accord-cadre concernant la pêche au large des côtes sénégalaises. Il a fait l'objet de 17 protocoles de renégociation, jusqu'en 2006, année où les deux parties n'ont pu trouver de compromis.

Pour les autorités sénégalaises, il fallait impérativement mettre fin à la surpêche par les bateaux européens. L'Europe avait, elle, un autre point de vue et proposait, pour stopper la baisse des ressources halieutiques, une

Contre le gaspillage

Une longue concertation au sein des institutions de l'Union européenne a débouché sur l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2014, d'une nouvelle Politique commune de la pêche (PCP). Son fil rouge affiché : la durabilité. Le poisson commercialisé doit impérativement être issu de pratiques de pêche durables et des quotas sont établis pour mettre en œuvre « une pêche maximale durable » permettant la restauration des stocks halieutiques (quotas qui ne deviendront toutefois contraignants qu'à partir de 2020). Elle interdit aussi le rejet des prises accessoires (une mesure qui n'entrera complètement en vigueur qu'en 2019), démantèle la surcapacité de la flotte de pêche européenne, assure une meilleure protection de la pêche artisanale et promeut l'aquaculture.

diminution des prises autorisées couplée à une réaffectation des compensations financières en faveur des pêcheurs locaux. Ce dernier élément en particulier avait suscité l'indignation des ministres sénégalais de l'époque... Depuis, plus aucun protocole n'est en vigueur, même si plusieurs armateurs espagnols ont trouvé une solution créative : collaborer avec des sociétés sénégalaises et battre pavillon sénégalais...

Vers un nouveau protocole ?

La durabilité est aussi le maître mot des chapitres internationaux de la nouvelle Politique commune de la pêche (PCP) européenne. Dans le cadre des accords bilatéraux avec les États africains, l'Union entend investir à l'avenir dans la recherche scientifique portant sur les stocks halieutiques et n'autoriser les bateaux européens que dans les zones où le pays partenaire ne souhaite ou ne peut pêcher lui-même. Une compensation est accordée aux pays partenaires sous forme de droits d'accès et d'aide financière destinés à appuyer et à pérenniser la pêche artisanale.

Fin 2013, les fonctionnaires européens et sénégalais se sont retrouvés autour de la table en vue de relancer les négociations. L'APRAPAM affirme clairement pour sa part que le nouveau protocole ne doit porter que sur le thon. Gaoussou Gueye : « Les pêcheurs sont confrontés chaque jour à une réalité, que confirment les scientifiques : pratiquement tous les petits pélagiques côtiers sont surexploités. La vente de droits de pêche aux bateaux européens constituerait une véritable catastrophe pour la pêche artisanale. Le Sénégal ne peut donc s'engager que dans un protocole relatif à la pêche au large du thon atlantique, en tenant compte des avis scientifiques concernant la survie de l'espèce. »



Les ports sénégalais, toujours très chargés © Evgeni Zotov

Priorités locales

Négocier avec l'Europe et ne pas s'incliner devant la Russie s'avère littéralement vital pour tous ceux qui dépendent de la pêche. Pour l'APRAPAM, toutefois, le ministre sénégalais de la Pêche ne doit pas perdre de vue sa priorité qui est la restructuration du secteur. Pour assurer un avenir durable aux pêcheurs sénégalais, elle demande aux autorités de mettre en place un meilleur enregistrement des bateaux et des licences, un contrôle plus strict des méthodes de pêche et des quotas, ainsi qu'une plus grande transparence. L'APRAPAM propose également de décentraliser la gestion et de permettre aux

communautés de pêcheurs de participer aux structures locales. Il reviendra aux instances régionales et nationales de coordonner les efforts et de fixer des quotas de pêche en étroite concertation avec les institutions scientifiques. L'association demande enfin au gouvernement d'adopter des mesures à même de favoriser le renouvellement des stocks des espèces les plus menacées, par exemple en créant des réserves marines.

Dans certains ports, comme ceux de Mbour et de Joal, les pêcheurs artisanaux donnent eux-mêmes le bon exemple à travers des initiatives visant à supprimer la pêche des poissons juvéniles et à réduire les sorties nocturnes. « Toutes les parties sont de bonne volonté et nous avons déjà tenu plusieurs réunions au cours de l'année écoulée », conclut Gueye. « Il est maintenant temps d'agir ! »

Trade for Development Centre
février 2014

Du poisson certifié ?

Les consommateurs sensibilisés à la problématique trouveront dans leurs supermarchés des poissons labellisés MSC. Le Marine Stewardship Council est l'organisation de labellisation la plus importante au monde pour les produits de la mer durables.

« Les pêcheurs artisanaux n'ont toutefois pas la possibilité d'obtenir la certification MSC, » objecte Gueye, « à cause non seulement du coût que cela représente, mais aussi de la quantité d'informations à fournir. » Reconnaisant le bien-fondé de la critique, le MSC a élaboré pour les pêcheurs artisanaux des critères distincts, basés sur l'évaluation des risques des activités de pêche. Si certaines certifications ont depuis été octroyées en Amérique du Sud, l'Afrique n'apparaît toutefois toujours pas sur son radar.



Espoirs d'un futur durable pour les pêcheurs sénégalais © Stuart Gaunt

E.R. : Carl Michiels, CTB Rue Haute 147 1000 Bruxelles



CTB TRADE FOR DEVELOPMENT

WWW.BEFAIR.BE

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

Les opinions exposées dans cet article ne représentent pas forcément celles de la CTB ou de la Coopération belge au Développement.

Sources :

FAO: www.fao.org/fishery/countryprofiles/search/fr
<http://www.irinnews.org/report/95893/senegal-overfishing-culprits-and-consequences>
 APRAPAM: www.aprapam.org
 Tafsir Malick Ndiaye, *La pêche illícite non déclarée et non réglementée en Afrique de l'Ouest*. (via [aprapam.org](http://www.aprapam.org)).
 Greenpeace Afrique: www.greenpeace.org/africa/fr/notre-action/Defendons-nos-oceans
 Rapports Greenpeace:
Cette Afrique qui nourrit l'Europe, mars 2010.
Des filets vides, un futur compromis, 2011.
Main basse sur la Sardinelle, 2012.
 Sogui Diouf, *Senegal faces Russian pressures for access to fish: vigilance is required*, janvier 2014 (via www.cape-cffa.org)
 Réaction Europe:
L'Afrique nourrit l'ogre Européen ? Ce que le monstre répond: eeas.europa.eu/delegations/senegal/documents/presse_corner/20110712_reponse_rapport_greenpeace_fr.pdf
Is Europe really giving Senegal such a raw deal? ec.europa.eu/fisheries/cfp/international/agreements/senegal/senegal_0808_en.pdf
 GVB: ec.europa.eu/fisheries/reform/faq/index_nl.htm, ec.europa.eu/fisheries/cfp/international/agreements/index_fr.htm
Surpêche, le mal des mers. Pêche responsable, le remède ? Trade for Development Centre, 2010: www.befair.be.